Afrique sub-saharienne : y a-t-il un remède immédiat à la crise?

Daniel Pineye*

Banque mondiale : L'Afrique sub-saharienne ; de la crise à une croissance durable ; étude de prospective à long terme, 1989.

P. Hugon (dir.): « Les Afriques en l'an 2000, perspectives économiques », Afrique contemporaine, numéro spécial, La Documentation française, 1988.

F.R. Mahieu: Principes économiques et société africaine, à paraître prochainement aux éditions l'Harmatan.

Depuis le début des années quatre-vingt, l'Afrique sub-saharienne traverse une crise grave. Le revenu par habitant baisse dramatiquement. Le problème de la faim s'aggrave. La dégradation de l'environnement s'accélère. Une part importante des progrès réalisés antérieurement est réduite à néant. Aussi pauvre, ou presque, qu'elle l'était lors de son accession à l'indépendance, cette Afrique, de surcroît, se marginalise. Sa place dans l'économie mondiale s'amenuise. Ainsi, faute d'avoir pu accroître le volume de ses exportations, sa part des marchés mondiaux a, depuis les années soixante-dix, chuté de près de moitié. Cette situation inquiète les spécialistes. Les raisons du déclin de l'Afrique font l'objet de nombreuses études. Certaines de ces études l'attribuent à des causes externes termes de l'échange le plus souvent, mais aussi inadéquation de l'aide, dette, taux d'intérêt... -, d'autres, sans nier l'impact des facteurs externes, dénoncent plutôt les carences des systèmes économiques dont s'est dotée l'Afrique.

^{*} Daniel Pineye est chargé de mission au CEPII.

Les causes de la crise

C'est ce dernier parti qu'a choisi la Banque mondiale dans son rapport « Afrique sub-saharienne, de la crise à une croissance durable ». D'une phrase, elle relativise l'impact des facteurs extérieurs : « ... Sur les trente dernières années, il apparaît que, dans l'ensemble, les termes de l'échange de l'Afrique sub-saharienne ne se sont pas dégradés de façon exceptionnelle ... ». Même si elle reconnaît que les plus pauvres ont été durement touchés tant par cette évolution des termes de l'échange que par l'instabilité des recettes d'exportation et des taux d'intérêt. Pour elle, en effet, des politiques mal conçues et une gestion économique médiocre figurent parmi les causes essentielles de la crise actuelle. La participation excessive de l'État dans des domaines où il n'a ni compétence ni capacité de gestion se conjugue aux blocages bureaucratiques, à la défaillance des systèmes judiciaires et à l'arbitraire des décisions pour alourdir le coût de l'activité économique et décourager les initiatives privées. Le secteur public est mal géré : entreprises déficitaires qu'il faut subventionner, investissements mal étudiés, infrastructure inefficace. Les prix sont distordus par des taux de change surévalués, des crédits subventionnés et un système administré. Par rapport à ceux des concurrents, les coûts salariaux restent trop élevés bien qu'ils aient en fait diminué d'un quart en termes réels depuis 1980. Pour résumer, c'est l'inefficacité de l'affectation des ressources qu'il faut incriminer.

Dans « Les Afriques en l'an 2000, perspectives économiques », Edem Kodjo, ancien secrétaire général de l'OUA dénonce lui aussi le rôle des États. Pour lui, c'est l'absence de démocratie qui nuit à l'essor de l'économie. Tout en partageant cet avis, Philippe Hugon, dans le même ouvrage, rappelle toutefois que, depuis leur indépendance, les pays africains ont été capables de gérer un doublement de leur population alors même qu'ils avaient à créer leurs appareils d'État, à développer des infrastructures, des systèmes scolaires et des appareils productifs. Le constat qu'il dresse est donc beaucoup moins sévère. Les facteurs externes sont pour lui des tendances lourdes, au même titre que les facteurs internes. Les pays africains dépendent presque intégralement de l'évolution des marchés des produits primaires (90 %, en moyenne, de leurs exportations), de leurs capacités d'importation de biens d'équipement comme de biens intermédiaires et, puisqu'ils souffrent d'une insuffisance chronique d'épargne nationale et de moyens d'investissement, des transferts financiers que les pays riches veulent bien leur concéder. Il en résulte une très forte sensibilité à l'environnement économique international, à l'évolution des relations Nord-Sud, aux taux d'intérêt, aux prix, au dollar... Tout autant que d'erreurs de jeunesse, l'Afrique sub-saharienne est victime d'une certaine fatalité. Et l'on ne saurait donc être étonné que dans l'image de ses avenirs que présente Philippe Hugon le noir et le gris l'emportent généralement sur les couleurs claires.

La solution

La Banque mondiale ne partage pas ce pessimisme. Si la crise est due à des erreurs politiques plus qu'à des contraintes physiques, tout reste possible. Elle propose donc une stratégie à long terme à l'Afrique sub-saharienne. Il s'agit, dans un premier temps, de trouver les moyens d'inverser les tendances des années quatre-vingt. La solution préconisée est, simultanément, d'accélérer la croissance économique et d'enrayer le rythme de la croissance démographique. Actuellement, la population s'accroît de 3 % par an. Si cette tendance persiste, elle entraînera un doublement tous les 23 ans. Pour éviter la famine et fournir un emploi aux 350 millions de nouveaux travailleurs potentiels que l'on prévoit d'ici à 2020, la croissance économique devra être supérieure à 4 % par an. Pour l'essentiel, au cours des années quatre-vingt-dix, cette croissance minimale obligée ne pourra être assurée que par une augmentation d'au moins 4 % par an de la production agricole. Un tel taux s'avère nécessaire pour atteindre l'autosuffisance alimentaire tout en dégageant les surplus exportables qui permettront de gagner les devises indispensables au financement du développement. Si, de surcroît, dans l'industrie, il était possible d'accroître la production de 5 % par an, au début au moins des années quatre-vingt-dix, puis de 7 à 8 % par la suite, et parallèlement, d'atteindre 4 à 5 % dans tous les autres secteurs, il serait possible aussi d'améliorer le niveau de vie.

Ces objectifs, précise la Banque, peuvent être atteints par l'Afrique si elle élève suffisamment le niveau de son

épargne intérieure et de ses investissements et si elle réalise d'importants gains de productivité. Pour ce qui concerne la productivité, il conviendrait de l'élever de 1 à 2 % par an pour la main-d'œuvre et d'environ 3 % pour les rendements agricoles. Le taux d'épargne intérieure devrait être porté à au moins 18 %, contre 12 % actuellement, en accroissant les recettes d'État tout en contrôlant plus étroitement les dépenses publiques. Les investissements, quant à eux, devraient passer de 15 à 25 % du PIB. Mesures qui n'impliquent pas, évidemment, la renonciation par l'Occident aux allègements de dettes et aux transferts d'aide publique au développement. Des accords de rééchelonnement sont nécessaires pour maintenir le service de la dette à son niveau actuel. Quant à l'APD, il faudrait l'augmenter de 4 % par an en termes réels pour compenser le désengagement des capitaux privés. Mais, contrairement au passé, il faudrait l'accorder de manière sélective en avantageant nettement les pays qui mettent en place des programmes de réforme cohérents. Il faudrait veiller aussi plus fermement à ce qu'elle ne soit pas détournée de ses objectifs et utilisée à des achats d'armements ou de produits de luxe ou encore virée sur des comptes privés.

Tout ceci, ajoute la Banque, nécessite un environnement propice et la valorisation des ressources humaines et des institutions. Les institutions — car aucune réforme économique ne donnera de résultats durables sans une amélioration des méthodes politiques. Les ressources humaines car l'homme est la fin tout autant que le moyen du développement économique. Il faudra donc doubler les dépenses liées à son éducation, à sa santé et à sa sécurité pour les porter à 8-9 % du PIB. Les dépenses d'infrastructure devront, elles aussi, être doublées pour atteindre 6 % du PIB et remettre en état routes, ports et voies ferrées dont le délabrement accroît les coûts et gêne les activités. Il faudra enfin offrir des incitations économiques efficaces. Ramener, notamment, les taux de change à des niveaux plus réalistes et les taux d'intérêt réel à un niveau positif, lier l'évolution des salaires réels à la productivité et faire preuve de discipline budgétaire et monétaire. Et pour encourager l'initiative privée, remplacer les systèmes de taxes à la production par d'autres systèmes de taxes à la consommation.

Involontairement — son ouvrage « Principes économiques et société africaine » a été rédigé, pour l'essentiel, avant la publication du rapport de la Banque — François

Régis Mahieu porte un regard critique sur cette stratégie. D'une part, parce qu'il reproche à la Banque, dans son introduction, d'appliquer habituellement aux spécificités africaines des moyens de mesure standards et qu'il semble que ce soit encore le cas cette fois. Et d'autre part, parce que, à la lecture de son livre, la solution préconisée par la Banque semble utopique. F.R. Mahieu essaie, en effet, de tirer les implications économiques des comportements africains relevés par les études ethnologiques. En démontant les mécanismes du fonctionnement de la communauté africaine, notamment, il fait douter des possibilités d'atteindre, à terme, les objectifs de croissance assignés. La communauté, explique-t-il, s'inscrit dans un système de normes assorti de sanctions. Normes de solidarité qui imposent la redistribution aux défavorisés d'une part importante des biens ou de la force de travail dont dispose l'individu à titre personnel. Sanctions matérielles, physiques, voire psychologiques auxquelles expose tout manquement aux obligations, et qui sont d'autant plus redoutées que la communauté appartient non seulement à un monde réel, mais aussi à des mondes imaginaires. L'univers incertain ainsi entretenu place chaque individu dans l'impossibilité de percevoir les conséquences de ses projets personnels. Et bien que la communauté ait intérêt à voir ses membres réussir économiquement, le système lui-même ne favorise pas l'initiative individuelle. Tout enrichissement relatif, même passager, implique une augmentation du quota de redistribution et, partant, des sanctions lorsque le membre ne peut plus honorer ses obligations. A cette contrainte sur les biens se rajoute ou se substitue une contrainte sur le temps. En milieu urbain, ce pourra être un appel de la communauté à se rendre sans tarder au village pour participer à une manifestation collective incontournable. Il en découlera une cessation d'activité de plusieurs jours à laquelle l'entreprise ne pourra rien d'autre que s'adapter. Où trouver alors des gains de productivité? En zone rurale, aux activités sociales dues à la communauté en sus du travail journalier (deux heures, en moyenne, par jour en Côte d'Ivoire pour reprendre l'exemple cité par F.R. Mahieu), se surajoutent des contraintes liées à l'imaginaire. Les tabous sur le temps et les interdits d'activité sont fréquents. Dans certaines ethnies, la moitié des jours de l'année sont obligatoirement chômés sous peine de mécontenter à la fois les esprits et les sorciers. Le paysan d'Afrique occidentale ne consacre ainsi qu'une moyenne de 1000 heures par an à son travail. A titre de comparaison, le paysan indochinois travaille, lui, 3000 heures en

moyenne, et la semaine de 39 heures que nous connaissons représente 1900 heures annuelles. Comment dans de telles conditions accroître chaque année de 4 % et plus la production agricole?

On est alors tenté de conclure que pour dépasser ses problèmes de développement, l'Afrique sub-saharienne doit, prioritairement, se libérer des coutumes héritées du passé. Ce n'est qu'ensuite que pourront être mis en place de façon systématique des plans de redressement économique. Ce qui ne veut pas dire pour autant que, dans l'entretemps, tout ajustement est inutile. Mais plutôt que les problèmes africains ne peuvent, pour l'instant encore, pas être résolus par les remèdes classiques de la science économique.